



Continuité pédagogique

publié le 02/04/2021

Mesdames, Messieurs,

Dans son allocution du mercredi 31 mars 2021, M. le Président de la République a fait part à l'ensemble de la nation, de sa décision de suspendre l'accueil des élèves dans l'ensemble des établissements scolaires.

A compter du mardi 6 avril 2021, les enseignements auront lieu en distanciel, et ce jusqu'au vendredi 30 avril 2021. Concrètement, la semaine précédant les vacances de printemps et celle qui leur fera suite, les cours se feront donc en distanciel, la reprise en présentiel devant avoir lieu le lundi 3 mai 2021. Durant cette période, à l'exception des vacances scolaires, tous les personnels du collège resteront mobilisés.

Nous savons compter sur l'engagement de tous les personnels de l'Établissement durant cette période complexe pour toutes et tous, et plus particulièrement celui des enseignants qui œuvrent au quotidien à la prise en charge des apprentissages de votre enfant.

Les activités et les plans de travail seront accessibles aux élèves via l'outil Pronote (ENT I-Cart). Chaque classe a également été dotée d'un lien vers une classe virtuelle permettant aux professeur.e.s principal.e.s de proposer un temps d'accueil le matin en visio, selon une fréquence définie par l'enseignant lui-même. Ce lien pourra être également mobilisé pour des cours disciplinaires en visio, toujours selon le choix de ou des enseignant.e.s. Le lien est accessible sur le compte Pronote de votre enfant. Il est à noter que les enseignant.e.s ont distribué en version papier la plupart des supports de travail dont votre enfant aura besoin pendant les deux semaines de travail à distance.

Un « goûter-visio » sera également proposé aux élèves volontaires tous les après-midi, à l'exception du mercredi, par le service scolaire.

J'insiste également sur le cap que nous souhaitons donner à cette période, c'est-à-dire la continuité des apprentissages dans le cadre des objectifs du trimestre 3 (examen, passage en classe supérieure, etc...). Nous comptons également sur votre coopération pour nous aider à maintenir un rythme équilibré pour chaque enfant (faire en sorte de se lever comme une journée normale au collège).

Pour les élèves de 3ème, une modification du calendrier de l'épreuve du DNB sera proposée au conseil d'administration de l'établissement du jeudi 29 avril 2021 (oraux blancs le mercredi 5 mai de 13h30 à 15h30, épreuve orale le mercredi 2 juin 2021 en matinée). Les réajustements de ce calendrier visent à sécuriser les élèves par une préparation efficiente.

Pour les parents dont la profession est considérée comme prioritaire à la gestion de la crise (personnels soignants ou autres), au cas par cas, nous serons en capacité d'accueillir le mardi 6 avril 2021, les enfants des parents sans solution de garde, qui devront, en amont, nous en informer par mail à l'adresse suivante :

ce.0790978j@ac-poitiers.fr

Cette demande qui devra être accompagnée d'un justificatif professionnel. Les élèves qui seront accueillis devront prévoir un repas froid pour le déjeuner.

Dès le mercredi 7 avril, deux établissements du département, au plus près des centres hospitaliers, proposeront un accueil plus large (pour le sud du 79, le collège Rabelais).

Les transports scolaires sont maintenus mardi 6 avril afin de permettre aux élèves qui en auraient besoin de se déplacer jusqu'au collège. Ils seront par la suite adaptés en fonction des besoins réels.

Afin de vous aider, vous trouverez, joints à la présente, les documents suivants :

- Tutoriel de connexion à la classe virtuelle
- Tutoriel de consultation de la répartition du travail sur la semaine

Je vous remercie pour toute l'attention portée à cet écrit, cette période d'enseignement à distance, aussi courte soit-elle, doit être un temps adapté de continuité des apprentissages, dans le respect des rythmes de chaque enfant.

Bien à vous,

M. le Principal

A. PAIRAULT

 [tutoriel_classe_virtuelle_bbb-eleves](#) (PDF de 429.4 ko)

 [comment_voir_la_repartition_du_travail_sur_la_semaine](#) (PDF de 627 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.